

# WEBINAIRE PRATIQUE : LE NOUVEAU DROIT DE LA PRESCRIPTION



14 MAI 2020 DE 17h15 À 19h00

Second webinaire pratique et interactif organisé par la Faculté de droit de l'Université de Genève et la Commission de Formation permanente de l'Ordre des avocats de Genève

Entré en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2020, le nouveau droit de la prescription comporte des modifications importantes pour la pratique. Un exemple concret mettra en lumière certaines d'entre elles. Il permettra aussi de vérifier comment rédiger un accord écrit destiné à empêcher ou suspendre la prescription, ainsi qu'une renonciation à l'exception de prescription selon le nouveau droit (art. 134 al. 1 ch. 8 et 141 al. 1<sup>bis</sup> CO). Les questions de droit transitoire seront également abordées.

#### LIEU

Via ZOOM (le lien sera envoyé aux participants)

#### DATE

Judi 14 mai 2020, de 17h15 à 19h00

#### CONFERENCIERS

Prof. Sylvain Marchand, Faculté de droit de l'Université de Genève, Conseil auprès de CMS von Erlach Poncet (Genève).

Me Aurélie Conrad Hari, Bär & Karrer SA

#### TARIFS

Non membre de l'Ordre des avocats : CHF 75.-

Membre de l'Ordre des avocats : CHF 50.-

Stagiaire : CHF 25.-

Inscriptions via le site Internet <https://www.unige.ch/formcont/cours/nouveau-droit-prescription> (150 personnes maximum)

Attestation de formation continue délivrée pour les stagiaires